



Dembéni (Mayotte) Chantier-école archéologique - Rapport de mission de formation (26 juillet – 31 août 2000)

Bruno Desachy, Mehdi Belarbi

► To cite this version:

Bruno Desachy, Mehdi Belarbi. Dembéni (Mayotte) Chantier-école archéologique - Rapport de mission de formation (26 juillet – 31 août 2000). [Rapport de recherche] Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. 2000. hal-02340266

HAL Id: hal-02340266

<https://paris1.hal.science/hal-02340266>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Sous-Direction de l'Archéologie**

Collectivité Territoriale de Mayotte

**Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie
Service Régional de l'Archéologie**

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales



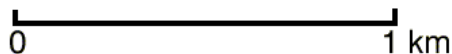
**Dembéni (Mayotte)
Chantier-école
archéologique**

**Rapport de mission de
formation
(26 juillet – 31 août 2000)**

Bruno Desachy
Avec la collaboration de Mehdi Belarbi
Octobre 2000

la mission Dembéni 2000 : objectifs et déroulement	4
objectifs.....	4
déroulement.....	4
bilans	8
bilan archéologique 2000 : premiers résultats de terrain.....	8
bilan archéologique 2000 : étude des mobiliers.....	12
état du site, conservation et prévention.....	13
logistique de la mission 2000.....	14
fonctionnement de la Maison du Patrimoine	15
information, communication et animation	17
bilan pédagogique.....	17
perspectives et propositions	19
la recherche : vers un programme de fouille à l'échelle du site de Dembéni....	19
protection et gestion préventive : évaluation du site de Dembéni	21
la formation des stagiaires	22
propositions pour la mission 2001 (chantier-école de Dembéni)	23
références citées :	26
annexe : rapports 2000 : plans et calendrier	26
plan du rapport 2000 d'Antufati Bacar	27
plan du rapport 2000 de Bel-Hamissi Abdou	28
plan du rapport 2000 de Mohamed M'Trengoueni.....	29

les pages 14 à 18 ainsi que les annexes p.27 à 29 ont été retirées de cette reproduction du document original. En effet ces pages comportent des éléments d'évaluation administrative et pédagogique personnels et nominatifs, et ne sont donc pas accessibles à la consultation hormis pour les personnes concernées. Ces pages ne contiennent par ailleurs aucune donnée ou information archéologique.



LA MISSION DEMBÉNI 2000 : OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

objectifs

Les objectifs archéologiques de la mission 2000 consacrée au site de Dembéli ont été arrêtés en Commission du Patrimoine (séance du 4 mai 2000), et figurent dans le relevé de conclusion de cette séance :

« premier objectif : affiner la reconnaissance pédestre de l'assiette du site. A cet effet, un ramassage méthodique des artefacts devra être entrepris, accompagné d'un levé topographique du site, réalisé en collaboration avec un cabinet de géomètre.

« second objectif : réaliser une série de sondages mécaniques et manuels sur l'emprise reconnue de l'assiette du site, en des points où la densité de mobilier laisse présager une occupation structurée.

« troisième objectif : poursuivre la fouille de la butte dépotoir entamée en 1999 afin de constituer le référentiel du mobilier céramique et procéder aux prélèvements destinés à des analyses ultérieures (faune, micro-faune) ; réaliser des tamisages afin de recueillir la micro-faune (poissons) ; ces éléments permettront une approche sur les conditions d'alimentation des populations de Dembéli. »

Ces trois objectifs correspondent chacun à une autorisation de fouille : Antufati Bacar pour le premier objectif, Bel-Hamissi Abdou pour le second et Mohamed M'Trengoueni pour le troisième. Cette suppose pour chacun d'entre eux la responsabilité de la réalisation du rapport de fouille correspondant.

Ce choix pédagogique d'attribution d'une autorisation de fouille à chaque agent, dès la campagne 2000, avait été proposé à l'issue de la campagne 1999 ; il visait à sortir les agents d'une situation de spectateurs passifs de leur formation, à les contraindre à affronter les difficultés de l'élaboration d'un rapport, à les amener ainsi à situer les éventuels manques, lacunes, besoins en formation qui les séparent encore d'un niveau professionnel et opérationnel ; et par effet retour les amener à mieux s'approprier leur formation.

déroulement

début et préparation de la mission (vendredi 28-lundi 31 juillet)

La mission a débuté le 27 juillet à Mayotte, par une prise de relais et un échange d'information avec l'équipe précédente de formateurs (Patrice Courtaud et Fabien Convertini) comprenant notamment la visite du chantier de Bagamoyo, ainsi qu'une discussion autour du mobilier céramique recueilli.

Le travail propre à Dembéli a ensuite débuté. Dès ce début sur place, la nécessité de recadrer et d'ajuster le programme prévu est apparue.

En effet les objectifs fixés pour 2001 par la Commission du Patrimoine et repris dans les autorisations de fouille indiquaient les directions de travail mais ne pouvaient être intégralement atteints lors de la mission. Le levé topographique précis du site, préalable nécessaire à la mise en place de prospections et de sondages, n'était ainsi ni réalisé ni engagé, faute d'idées claires sur son cahier des charges. D'autre part, la logistique prévue, entièrement centrée sur Dembéli, avec hébergement et repas à Tsoundzou (proche du site, mais loin de tout le reste) jusqu'à la fin de la mission, ne tenait pas compte de la phase de post-fouille nécessairement située dans les locaux de la Maison du Patrimoine sur Petite Terre, en l'absence de moyens de traitement à Tsoundzou ou Dembéli même.

Constatant ainsi que la relation entre logistique et processus technique de la fouille ne semblait pas totalement maîtrisée, peut-être en raison d'une compréhension incomplète de celui-ci, nous avons donc consacré une séance de travail préliminaire avec les stagiaires (lundi 31 juillet) avant d'entamer la phase de terrain, afin de reprendre le programme de la mission en insistant sur l'identification des étapes successives de l'opération archéologique :

- La préparation (objectifs précis, moyens et planning)
- La fouille proprement dite (phase terrain)
- Le travail post-fouille, avec ses étapes de traitement et tri du mobilier, d'inventaire, de travail graphique (dessin et mise au net des relevés), d'élaboration des rapports
- En dernier lieu le bilan, et la réflexion autour de propositions pour les actions futures.

Nous avons aussi travaillé lors de cette séance initiale sur le triple exercice, inhérent aux futures responsabilités de prescripteurs des stagiaires :

- de mise des moyens disponibles à chaque étape en regard de ce processus afin d'opérer des choix réalistes s'inscrivant dans les objectifs fixés
- de répartition du temps entre les différentes étapes en fonction du délai fixé pour la mission
- et en fonction des deux points ci-dessus, de répartition précise des tâches.

phase terrain (mardi 1 - lundi 14 août)

Tenant compte de l'expérience de l'an dernier, la durée de cette phase de terrain a été limitée à la moitié du temps disponible, en raison de la grande quantité de mobilier livrée par le site, et de ses conséquences sur le temps de la post-fouille ; en raison aussi du relatif inconfort des conditions de fouille à Dembéli et de la fatigue physique certaine qu'il génère.

Trois secteurs de travail ont été chacun confié à un stagiaire (en fonction de son autorisation de fouille), encadré par les formateurs, la direction du chantier restant assurée par le responsable du chantier-école. Ces trois secteurs consistaient en :

- la poursuite de la fouille du dépotoir (sondage 1 ouvert en 1999) dont le suivi de l'enregistrement a été confié à Mohamed M'Trengoueni
- le relevé en plan et la description d'une série de petites excavations destinées à la plantation de bananiers, en limite nord de la zone d'intervention 1999, et dont l'exploitation archéologique, s'apparentant à de la prospection, a été confiée à Antufati Bacar (sondages 5 à 25, 27)
- La fouille sur 20 m² d'un aménagement en pierres comprenant une base de paroi (découvert grâce à l'un des trous de bananiers - sondage 26), suivie par Bel-Hamissi Abdou



Relevé sur le sondage 26

Concernant la logistique, l'hébergement des formateurs durant cette phase de terrain était très satisfaisant (gîte La Palmeraie à Tsoundzou II). Les péripéties les plus notables pour les formateurs ont concerné la, ou plutôt les voitures mises à leur disposition¹. Un premier véhicule de location, utilisé par P. Courtaud et F. Convertini, devait être rendu le 31 juillet ; il a été remplacé par une voiture de la préfecture, tombée en panne le 1er août, elle-même remplacée par un autre véhicule de la préfecture devant être rendu le 14 août, lui-même remplacé par un véhicule de location rendu inconduisible par une tentative de vol à Tsoundzou le 16 août (antivol de direction et volant brisé : les 205 sont très prisées à Mayotte...), lui-même remplacé

¹ Le véhicule commandé par la MaPat n'étant toujours pas arrivé en fin de mission, deux véhicules ont été loués ou utilisés simultanément durant la phase de terrain, dont l'un pour les formateurs ;

par un ultime véhicule de location². Cette grande variété du parc automobile de la mission n'a pas réellement affecté celle-ci ; néanmoins disposer d'une même voiture, en état de rouler, du début à la fin de la mission aurait économisé du temps.

phase post-fouille (mercredi 16- jeudi 31 août)

Après transfert du matériel de fouille et du mobilier sur Petite-Terre, la phase post-fouille s'est déroulée dans les locaux de la Maison du Patrimoine (MaPat), comprenant les étapes suivantes :

- le premier traitement du mobilier céramique : lavage tri et conditionnement. L'ensemble du mobilier a été trié suivant le système de classement initié l'an dernier ; la poterie céramique a été de même triée comme l'an dernier suivant un double classement technique et morphologique, auquel, compte tenu de l'expérience et du mobilier nouvellement découvert, nous avons fait subir cette année quelques évolutions. Ce tri de la céramique a été opéré au moyen d'un tableau croisant les classes techniques et morphologiques, réellement tracé sur une table et permettant de classer les tessons de façon directe et visuellement pédagogique.
- le travail d'inventaire et de catalogage des mobiliers et unités stratigraphiques a été mené sur la base de données informatique (sous logiciel FileMaker Pro) mise en place l'an dernier et complétée avec les données de cette année. ce travail a été l'occasion d'une présentation rapide auprès de chacun des stagiaires des principes d'une base de donnée relationnelle, des principales commandes de Filemaker, à la suite de quoi chaque stagiaire a participé à la saisie des données du secteur dont il doit fournir le rapport. A la suite d'un incident informatique (voir plus loin) cette participation de chacun à la saisie des données de fouille a été plus réduite que prévue, nous contraignant à effectuer manuellement avec les stagiaires l'inventaire des mobiliers (ressaisi ensuite, plus rapidement, par les formateurs).
- le travail graphique de dessin des mobiliers et de mise au net des relevés. L'incident informatique déjà évoqué mis à part, le logiciel de dessin Adobe Illustrator n'était pas encore acquis, et les stagiaires par conséquent pas formés ou initiés à ce logiciel, puissant mais nécessitant un véritable apprentissage. Nous avons donc choisi de recourir au dessin manuel (mise au net sur calque à l'encre); expérience de toute façon utile, même lors du passage au dessin électronique, et destinée à les rendre autonomes en vue de la réalisation des rapports 2000. Sous la conduite du formateur spécialisé en dessin archéologique (Mehdi Belarbi), les stagiaires ont effectué des dessins de céramique (dont les bases - calcul du diamètre, orientation du tesson, manipulation du



Classement de la céramique en cours



Dessin d'objets

² seul véhicule à partir du 21 août, et utilisé par M. M'Trengoueni pour ses déplacements depuis Sada, les formateurs étant logés sur Petite Terre à proximité immédiate de la MaPat

conformateur – avaient besoin d’être révisées), les mises au net de ceux-ci, ainsi que des mises au net des relevés de terrain de leur secteur.

- l’élaboration des rapports. Chaque stagiaire a élaboré le plan du rapport qu’il aura à remettre. Chaque rapport doit comporter des documents témoignant de la réalisation par le stagiaire de travaux relevant de la compétence générale nécessaire à tout archéologue (rédaction, relevé, dessin d’objet) , mais est dans la mesure du possible orienté vers le domaine d’activité de chacun (une part d’enquête ethnographique concernant le travail de Mohamed M’Trengoueni par exemple) (voir plan des rapports en annexe). Par sécurité, la documentation de base nécessaire à l’élaboration des rapports a fait l’objet de copies conservées par les formateurs de retour en métropole, permettant le cas échéant de corriger ou reprendre les rapports.
- la mission s’est achevée par un bilan, discuté avec les stagiaires (jeudi 31 août).

C’est lors de cette phase post-fouille qu’est survenu le problème logistique le plus grave de la mission : le matériel informatique de la MaPat s’est révélé, dès la première journée d’utilisation, infecté³. Ce matériel, ainsi que l’ordinateur portable personnel de l’un des formateurs (BD) infecté à son tour, n’a pu malgré plusieurs démarches, être réinitialisé et sécurisé dans le temps de mission, et était de ce fait inutilisable. Le seul poste à pouvoir être utilisé sans danger était le Macintosh portable de l’AFAN (sur le système d’exploitation duquel le virus est inactif), emmené par l’un des formateurs (Mehdi Belarbi) ; le logiciel et les fichiers FileMaker étant heureusement multi-plateforme, c’est sur ce seul poste qu’a pu se poursuivre la saisie des données et le travail informatique.

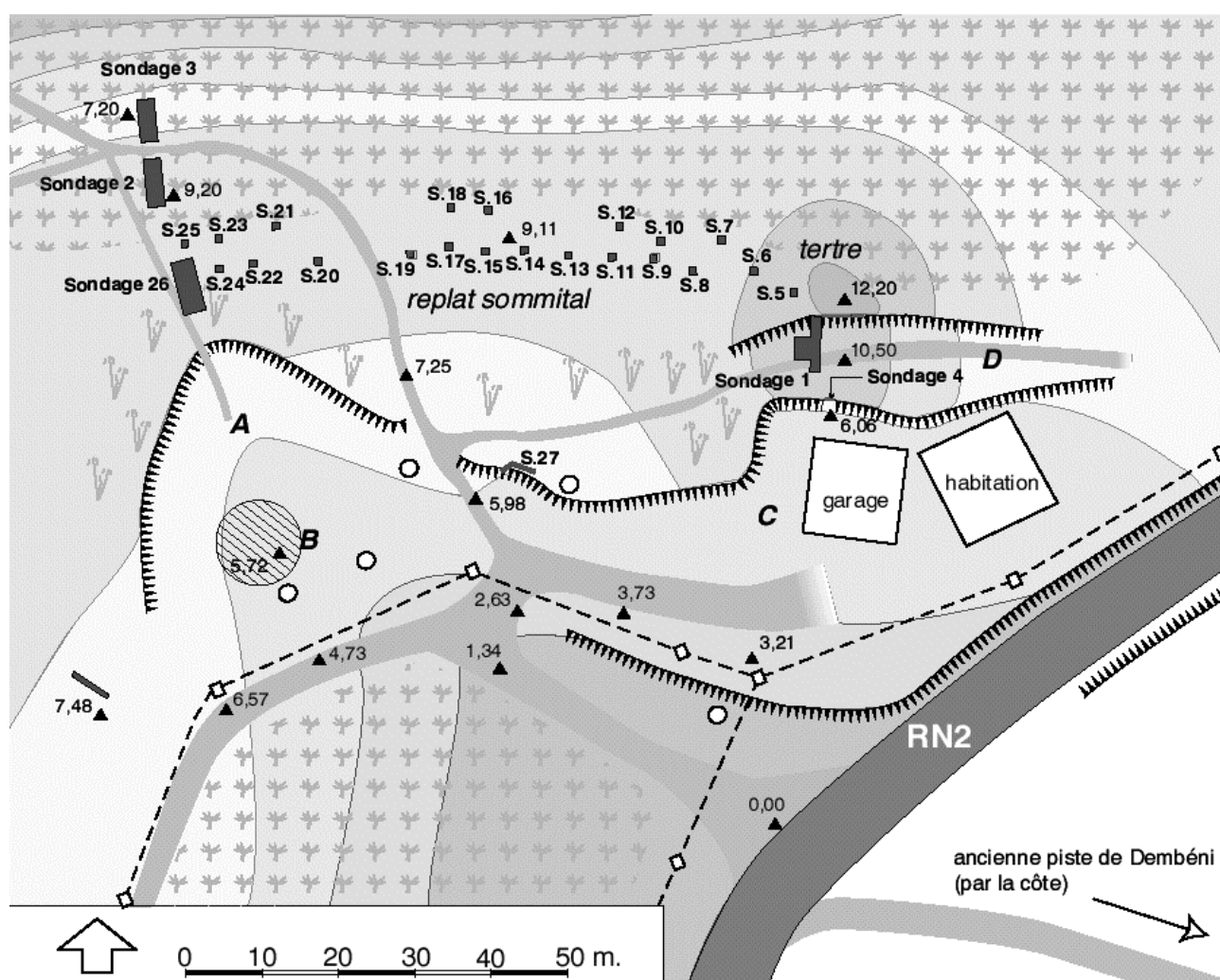
Par ailleurs l’équipe a accueilli plusieurs visites dans les locaux de la Ma Pat au cours de cette phase post-fouille ; en premier lieu M. le préfet Pierre Bayle (le 28 Août) à qui le travail en cours a été présenté ; ainsi que M. Abdul Anziz Ben Yussuf, (géologue, Direction de l’Agriculture et de la Forêt), M Arnaud Martin (ethnologue au musée des Arts et Tradition Populaires). Le chantier a d’autre part fait l’objet d’un court reportage télévisé sur RFO mayotte.

³ virus de souche Mélissa, qui s’attaque au fonctionnement de Windows

BILANS

Les bilans archéologiques (terrain et mobilier) constituent un premier aperçu des résultats scientifiques, en attente des rapports à remettre par les stagiaires ; on trouvera ensuite, avant le bilan pédagogique, un point rapide sur l'état du site et sa conservation correspondant à un souhait de la DTAC, en vue de fixer une politique de gestion du gisement archéologique ; les deux points consacrés à la logistique de la mission et à l'état de la MaPat correspondent de même à la demande d'une évaluation destinée à améliorer les outils logistiques ; nous y avons ajouté quelques remarques sur la communication autour de la fouille, avant le bilan pédagogique proprement dit.

bilan archéologique 2000 : premiers résultats de terrain



A : plate-forme ouest
 B : emplacement du sondage Dombéni 3 (1990)
 C : plate-forme est
 A : plate-forme supérieure

▲ 6,57 altitude (altitude de référence 0 : rive ouest de la RN2 dans l'axe du chemin d'accès au site)
 — chemins et sentiers
 — limites de terrassements récents
 ○ arbre (utilisé comme repère de plan)
 — poteau et ligne de réseau (électrique et téléphonique)
 * bananeraie
 ∇ taillis et bambous

(plan zone d'intervention 1999-2000, mis à jour avec les sondages 2000 – voir situation carte p.3)

le dépotoir (sondage 1)

Une surface de 5,6 m² a été ouverte en extension du sondage 1 entrepris en 1999 (voir rapport 1999). Cette ouverture a permis la fouille en surface de strates formant le tertre artificiel, repérées en coupe l'an dernier. La fouille confirme le type de stratification identifié l'an dernier : alternance de dépôts rouges, contenant une forte proportion de latérite, et de dépôts gris plus cendreuse, tous très riches en mobilier, témoignant de rejets constitutifs d'un dépotoir.

Parmi les US dont la fouille a été entamée ou poursuivie cette année, les US 168, 153, appartiennent au premier type, avec un sédiment majoritairement constitué d'argile rouge probablement issu de la destruction de paroi en torchis comme en témoignent des fragments portant encore des empreintes de bois. L'US 168 constitue un dépôt primaire, marqué par des rejets directs de déchets alimentaires (vertèbres de poissons en connexion), des fragments de céramique brisés en place. Elle incluait des poches ponctuelles (de quelques dizaines de cm de diamètre et de quelques cm d'épaisseur) formées exclusivement ou presque de cendres : il s'agit probablement de vidanges ponctuelles de foyers.

Les US 166, 152, 154, appartiennent au second type. La fouille a confirmé la qualité de dépôt primaire de 152 et 154, reconnue l'an dernier : une carapace de tortue en connexion a notamment été recueillie.

Par ailleurs, des prélèvements ont été effectués à des fins d'analyse notamment carpologique, dans les US 168 et 152

Dans cette accumulation sédimentaire entièrement artificielle, les limites stratigraphiques sont bien conservées et restent lisibles malgré les perturbations dues à l'activité biologique (terriers et racines). l'utilisation du pulvérisateur aide à la lisibilité du terrain et permet de limiter les dégagements de poussière ; de sorte que la fouille en plan et en suivant les limites d'US est possible.

Cependant, malgré la richesse du gisement, la fouille reste inconfortable et lente : le sédiment argileux résistant⁴, la lumière dure et ses variations rapides (ensoleillement violent alternant avec des passages nuageux) exigent de la part du fouilleur habileté, attention et endurance pour suivre la stratification.

observations de « prospection » : les trous de bananiers

22 petites excavations de 60 X 60 cm X 50 cm de profondeur environ, ont été pratiquées par l'exploitant agricole au nord de la zone d'intervention 1999, sur le replat sommital. Ces trous, destinés à la plantation de bananiers, offraient une remarquable possibilité de reconnaissance du sous-sol, depuis l'emplacement du tertre-dépotoir jusqu'aux sondages 2 et 3 examinés l'an dernier.

Ces trous ont donc été considérés comme autant de points d'observations, comparables à ceux donnés par une prospection à la tarière ; ils ont été numérotés (sondages 5 à 26), localisés en plan, et décrits au moyen de l'examen du mobilier présent dans le déblai, et de l'examen des



Sondage 1 en cours de fouille



Sondage 1 : déchets (vertèbres en connexion et céramique)

⁴ les lames de truelles britanniques WHS sont les seules à résister; les lames plus minces des autres modèles se tordent à la longue.

coupes (enregistrées sous forme de « logs » simplifiés). Une coupe a par ailleurs été redressée en limite de l'espace terrassé pour l'aménagement du garage (sondage 27) afin de compléter cette reconnaissance du sous-sol de la zone d'intervention 1999-2000.

Les résultats montrent plusieurs types de sous-sols :

- Des espaces de stratification diffuse ou discontinue ; du matériel archéologique est présent en faible quantité dans une stratification d'apparence essentiellement naturelle où l'argile latéritique rouge est surmontée d'un horizon de sol plus enrichi en humus, lui-même coiffé d'une couche de terre végétale superficielle de 10 à 15 cm de hauteur, envahie par un réseau dense de racines.
- Des espaces de sédimentation clairement artificielle, présentant des niveaux cendreaux et riches en mobilier archéologique : c'est le cas à proximité et sur le tertre dépotoir, dont l'extension se trouve confirmée.
- Enfin le trou de bananier le plus à l'ouest (sondage 26) a révélé une structure empierrée visible en coupe ; une fouille a donc été entreprise sur ce sondage, avec une ouverture en plan de 20 m² environ. Cette fouille constituant un secteur de travail distinct, ses résultats sont présentés ci-dessous.



Trous de plantation de bananiers

Concernant l'étude de ces sondages 5 à 25, ce travail s'inscrit dans la perspective de la prospection du site et fera l'objet d'un rapport préparé par Antufati Bacar, comprenant une exploitation spatiale des résultats (restitution de profils de terrain et d'une répartition zonale, extrapolés à partir de l'ensemble des enregistrements de sondage)

Ces observations confirment que le suivi régulier des activités agricoles et en particulier des plantations de bananiers constitue une dimension importante de la prospection du site, à condition toutefois de disposer des outils, des repères sur le terrain et du plan topographique précis permettant de situer ces observations.

les structures construites (sondage 26)

Afin d'examiner un empierrément repéré en coupe dans le sondage 26 (trou de bananier), ce sondage a été élargi jusqu'à une surface totale de 6,7 X 3 m. Ce sondage a permis l'observation la plus notable de la mission 2000 : des structures empierrées indiscutablement construites :

- Une base de mur ou de paroi formée principalement de blocs de calcaire corallien (US 2604), de direction nord-sud, dont une seule assise est conservée avec quelques pierres apparemment manquantes, reconnue sur 5 m de long et qui se poursuit au delà de la limite sud du sondage.
- Deux structures formées chacune d'une accumulation de pierres (majoritairement du calcaire corallien), disposées dans une fosse (US 2602 – révélée par le trou de bananier- et 2606). La fonction de ces structures reste hypothétique, d'autant plus que l'une était partiellement détruite par le trou de bananier, et que l'autre, non complètement dégagée, se poursuit au delà de la limite ouest du sondage. Bien que situées à proximité des fours étudiés par Cl. Allibert et son équipe en 1990, l'absence de traces d'impact thermique ou d'autres vestiges spécifiques (tuyères, laitier, scories...) rend peu probable leur interprétation comme restes de fours métallurgiques.

On a ainsi la confirmation d'une zone d'aménagements construits sur le site, à laquelle peut se rapporter l'empierrément reconnu l'an dernier dans les sondages 2 et 3 (au nord du sondage 26), ainsi que les structures fouillées par Cl. Allibert et HD Liskowski à l'emplacement de la

plate-forme ouest terrassée depuis (au sud du sondage 26 ; Allibert 1996, Liszkowski 1997, 2000); les découvertes de 2000 montrent que cette zone d'aménagements construits n'a pas été totalement détruite par les terrassements survenus entre les précédentes recherches et les fouilles actuelles, et reste étudiable.

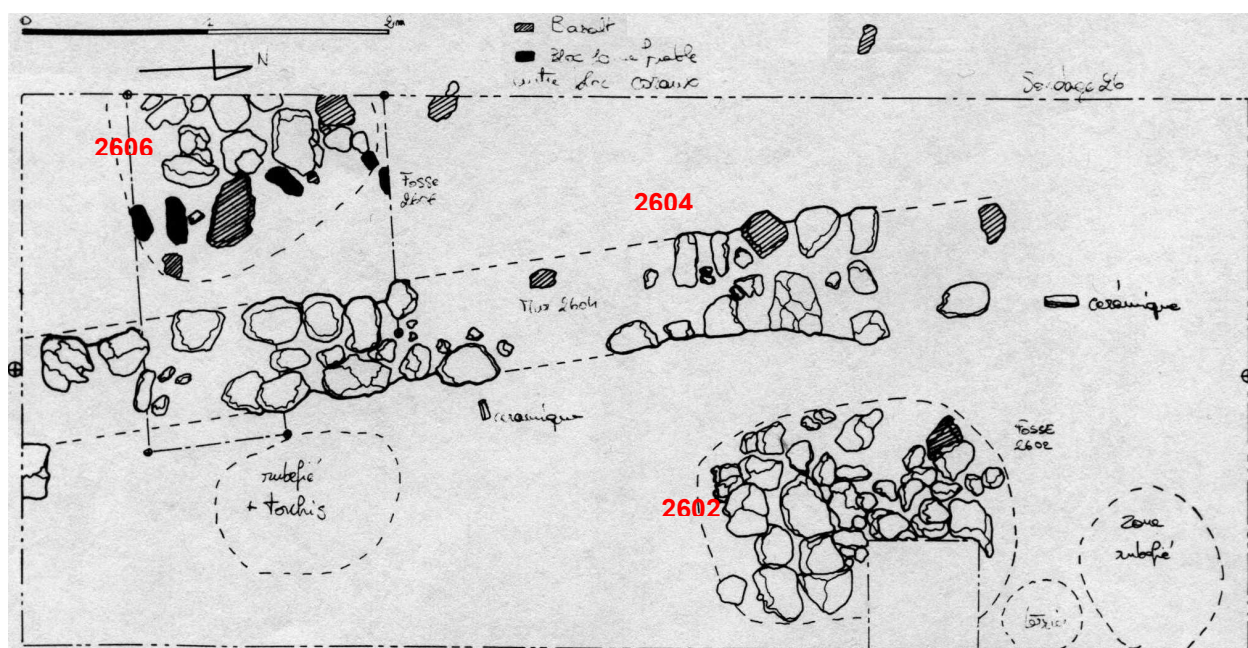
Apparaît ainsi une esquisse d'organisation spatiale dans la zone d'intervention 1999-2000 : à l'ouest la zone d'aménagements construits, à l'est le tertre-dépotoir.

Compte tenu des indications selon lesquelles dans la région les plus anciennes constructions en dur ou en semi-dur sont les mosquées (repérée notamment à Anjouan, située dans un horizon chronologique –le 13^e s.- comparable à celui des structures de Dembéni –voir ci-dessous mobilier), compte tenu aussi de l'orientation nord-sud de la paroi 2604, on ne peut exclure pour le bâtiment ou l'aménagement auquel appartenaient ces structures du sondage 26, une fonction cultuelle.

Le champ actuel des hypothèses couvre aussi les fonctions d'habitat et d'activité artisanale.



Sondage 26 : base de paroi 2604 (à droite), au premier plan à gauche, fosse empierrée 2602



Relevé du sondage 26 (M. Belarbi – B.H. Abdou ; encrage M. Belarbi) ; base de paroi 2604 et empierrements 2604 et 2602

Par ailleurs, l'existence de types distincts de conditions stratigraphiques sur le site se confirme ; s'opposant à la stratification relativement lisible de la forte accumulation sédimentaire artificielle du tertre-dépotoir, les sondages 2 et 3 (1999) et 26 (2000) montrent une occupation de faible épaisseur, probablement érodée, où les limites de creusements ne sont pas perceptibles. Ainsi la fosse remplie de blocs de calcaire corallien (US 2602) n'est délimitée que par ces blocs ; le sédiment intersticiel, légèrement plus hétérogène et contenant un peu de mobilier archéologique, tout comme le sédiment intersticiel des pierres de la paroi 2604, se fond graduellement sans limite visible dans le terrain encaissant. Par suite de cette capacité du sol tropical de Mayotte à « effacer » les limites stratigraphiques en raison de la même nature

argileuse du sous-sol en place et des sédiments archéologiques qui en sont issus, de l'activité biologique et du lessivage intensifs dus au climat⁵, seuls restent visibles les éléments grossiers.

méthode : évolution du système d'enregistrement

Un document supplémentaire a été créé en 2000 dans le système d'enregistrement mis en place l'an dernier : une fiche de sondage, qui recueille les indications communes à l'ensemble d'un sondage, c'est à dire à chaque ouverture de terrain (du secteur de fouille d'un seul tenant ouvert et poursuivi d'une campagne à l'autre -comme le sondage 1-, jusqu'au simple point d'observation fourni par un trou de bananier).

Dans sa version informatique, cette fiche, en lien avec les fiches d'US, permet de lister celles-ci par sondage.

La fiche dans sa version papier pour le terrain est seule utilisée dans le cas de simples points d'observation rapidement examinés (tels les trous de bananier) ; les niveaux observés sont dans ce cas indiqués sur cette fiche, sous forme de « logs » et de descriptifs, sans recourir aux fiches d'US. Lors de la saisie informatique, les enregistrements des US correspondantes peuvent être créés directement depuis la fiche sondage, grâce au lien entre les deux fichiers.

bilan archéologique 2000 : étude des mobiliers

92,26 kg de mobiliers archéologiques ont été recueillis sur le terrain au cours de la mission, soit 2882 fragments ou objets et 392 numéros d'inventaire attribués. La majorité relative de cette quantité de mobilier est constituée de la poterie céramique (34,25 k, soit 1722 fragments et 282 numéros d'inventaire).

La ressemblance du mobilier recueilli dans tous les secteurs de la fouille de cette année et de l'an dernier permet de supposer une contemporanéité ou du moins une proximité chronologique des traces d'occupation reconnues en 1999 et 2000 (dépotier et structures construites) ; on peut situer en première estimation cette occupation (sous réserve d'études plus approfondies) entre le 11^e s. et le 13^e s., notamment en raison de la présence fréquente de céramique au sgraffiato (dont la présence dans l'Océan Indien occidental est datée de cette période - Liszkowski 2000).



Céramique décorée au sgraffiato

La présentation et l'inventaire détaillé de ces mobiliers seront joints aux rapports. Le système de classement technique et morphologique de la céramique, initié en 1999, a comme on l'a dit plus haut évolué par modification et adjonction de critères. Ce premier classement, simple et rapide, et donc applicable à la totalité de la poterie céramique recueillie (et préalable à des études plus poussées), dont les principes ont été exposés dans le rapport 1999, sera présenté avec un répertoire typologique présentant l'état actuel des critères descriptifs et des exemples de toutes les classes correspondantes, effectué à partir des dessins réalisés au cours de la mission. Cette présentation, jointe à l'inventaire des mobiliers et aux rapports 2000, sera préparée par B. Desachy et M. Belarbi.

Par ailleurs des prélèvements ont été effectués cette année en vue d'études de faune, de carpologie, et de datation 14C.

⁵ capacité « d'effacement » qui nous a été confirmée par un géomorphologue (Abdoul Anziz Ben Youssouf - Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte) et qui rejoint les indications communiquées par Ali Mohamed Gou (archéologue au FNDRS, Comores) ainsi que les observations effectuées en milieu littoral par Patrice Courtaud sur le site de Bagamoyo

état du site, conservation et prévention

Les remarques qui suivent sont issues des seules observations effectuées en 1999 et 2000 ; la réalisation d'un véritable bilan de conservation est liée à celle d'une évaluation globale du site.

La conservation du site sur un an, dans la zone d'intervention 1999-2000, paraît bonne. L'impact des pratiques agricoles est relativement faible. Les excavations de plantation pratiquées manuellement n'entraînent qu'une destruction ponctuelle et constituent, comme indiqué plus haut, une opportunité de prospection et de reconnaissance du site. L'activité agricole traditionnelle sur le site paraît donc compatible avec sa conservation, sous réserve d'un contact et d'une concertation entre usagers du sol et agents de la MaPat, afin que ces derniers puissent suivre ces travaux agricoles, et éventuellement déterminer les emplacements précis à exclure de tout impact (par exemple tracé des structures construites telles la base de paroi identifiée dans le sondage 26).

Par contre les terrassements mécanisés, publics (ligne électrique, route), ou privés (aménagement du garage), sont incontestablement fortement destructifs. En effet, compte tenu notamment de l'affleurement des vestiges, tout décapage mécanique ou utilisation d'engins de terrassement sur le site constituerait une cause de destruction importante. Bien qu'aucun impact de ce type ne se soit produit depuis un an, il faut en envisager l'éventualité. Il est absolument nécessaire que les agents du patrimoine soient informés en amont de tout projet de terrassement ou d'utilisation d'engins. En effet deux cas de figure sont alors possibles :

- soit l'impact peut être compensé par une fouille préventive permettant d'enregistrer l'information menacée dans un délai et avec des moyens raisonnables – par exemple, sur quelques dizaines, voire centaines de m² d'espace non stratifié -, auquel cas le terrassement serait possible moyennant des fouilles préalables ;
- soit l'impact porte sur un volume nécessitant des moyens et un délai de fouille tellement élevés que l'aménagement concerné est à exclure ; ce qui – sous réserve de l'appréciation de la commission du patrimoine compétente – est le cas par exemple du tertre-dépotoir. Dans ce cas d'autres formes d'accord seraient à trouver avec les usagers du sol et/ou porteurs du projet d'aménagement : (déplacement de l'aménagement, échange ou rachat de terrain...)

Par ailleurs, nous avons constaté à notre arrivée sur le terrain une excellente conservation des coupes laissées en 1999 (sondages 1 et 4). Pas de vandalisme (chose étonnante pour qui a l'habitude de travailler en métropole...), ni de destructions dues aux intempéries ; les coupes verticales, protégées par le chapeau de végétation à leur sommet, semblent bien résister à la saison des pluies. Ce point n'est pas sans intérêt dans la perspective de la conservation de coupes de référence dans le dépotoir, en vue notamment de présentations au public.

Par contre, du fait des passages d'animaux, les sondages en plan doivent eux être remblayés.

Enfin concernant le contexte actuel dans lequel doit s'inscrire une politique de protection et de gestion du site, il faut noter que, comme le reste de l'île, l'urbanisation et les équipements qui seront dans un proche avenir nécessaires compte tenu notamment de l'accroissement de la population, rendent indispensable un cadre juridique de protection du site, permettant aux agents du patrimoine d'intervenir en amont des procédures d'aménagement publiques ou officielles.

Mais il faut aussi noter que ce cadre de protection serait nécessaire mais pas suffisant ; en effet l'absence de cadastre, la tradition d'usage du sol hors du droit écrit, la multiplication des usagers du sol sur le site par suite de dévolutions familiales rendent possibles et même probables les actes d'aménagement « spontanés », en dehors des procédures officielles. Aussi, pour être efficace, il nous semble que la mise en place d'un cadre de protection juridique ne peut intervenir qu'après, et en quelque sorte pour entériner, une concertation et un accord avec les usagers et propriétaires du sol, et doit être accompagnée d'un contact suivi avec ces usagers du sol.

PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

Sans attendre la remise des rapports, il nous a paru utile de formuler des premières remarques et propositions sur la suite à donner à l'étude du site et au programme de formation, à soumettre à la mission d'évaluation prévue en novembre.

la recherche : vers un programme de fouille à l'échelle du site de Dombéni

Il est indiscutable que la poursuite de la fouille du site éponyme de la culture Dombéni, référence pour tout l'Océan Indien occidental et l'Afrique de l'Est, est de la plus haute importance scientifique. Son extension et sa richesse témoigne d'un site d'importance majeure, où peuvent être étudiées les relations entre habitat, activités, échanges économiques, et vraisemblablement rites culturels et funéraires (aucune sépulture n'a encore été signalée mais la ou les zones funéraires correspondant à cette importante occupation existent vraisemblablement à proximité).

éléments de problématique

En l'état actuel des données, la problématique de recherche pourrait comprendre au moins trois axes :

- La poursuite de la fouille du tertre dépotoir permettrait de combler des lacunes patrimoniales et scientifiques : à partir de la très riche stratigraphie de ce gisement, les traits matériels et la chronologie de la culture Dombéni (c'est à dire de l'occupation ancienne de l'océan Indien occidental) peuvent être précisés ; cette fouille enrichirait d'autre part les collections du futur musée mahorais, avec des objets présentant en eux-mêmes des qualités artistiques et esthétiques (les céramiques décorées notamment), mais aussi porteurs par leur contexte d'une signification historique et sociale que les données issues du site permettraient de présenter au public dans un parcours muséal vivant.
- La poursuite de la fouille de la zone d'aménagements construits dans laquelle s'inscrivent la paroi et les empièvements mis au jour en 1999 et 2000, ainsi que les fours reconnus lors des recherches précédentes, éclairerait les techniques et l'organisation des structures artisanales, et d'habitat (ce dernier type de structure étant encore inconnu pour la culture Dombéni à Mayotte).
- Outre ces deux axes relatifs à la fouille proprement dite, la prospection et la reconnaissance du site dans son extension font partie intégrante de la recherche, et permettraient de définir d'autres zone-clés du site où envisager des fouilles ; ce troisième axe de travail s'intègre aussi dans une perspective de protection et de gestion préventive du site, et est donc développé plus bas (voir protection et gestion préventive).

Il faut noter enfin qu'une recherche poursuivie sur ce site, à la nécessaire condition qu'elle soit de haut niveau qualitatif, constituerait une source de rayonnement scientifique et culturel et placerait l'archéologie mahoraise en position de leader régional, référence obligée des équipes internationales travaillant dans les îles du détroit de Mozambique, en Afrique de l'Est et à Madagascar.

méthodes et moyens

Dans la perspective de la poursuite des fouilles, et compte tenu de l'expérience cumulée de 1999 et 2000, il est possible de proposer des modalités d'approche du terrain adaptées aux

spécificités du site, et en particulier aux deux types de stratification qui y ont été reconnus (voir plus haut).

Concernant le tertre-dépotoir, la meilleure approche semble d'ouvrir le plus largement possible, car les strates détritiques principales s'étendent en de vastes et relativement minces lentilles, dont il est utile de saisir la plus grande partie possible du périmètre afin de bien distinguer à la fouille ces limites stratigraphiques « majeures » entre grandes strates, des petites poches ponctuelles cendreuses ou argileuses (interstrates incluses dans une plus grande strate et témoignant d'une variation momentanée de ses apports constitutifs).

Par ailleurs, si les analyses des prélèvements effectués cette année confirment le potentiel paléoenvironnemental de ce gisement, la présence de spécialistes directement associés à la fouille serait incontournable en cas de poursuite des travaux : il ne s'agirait pas en effet de faire traiter en routine des prélèvements, mais de mettre en place une problématique actuellement à construire sur le paléoenvironnement de Dembéné et de Mayotte et son exploitation par l'homme, nécessitant l'implication de chercheurs et des moyens logistiques appropriés (venue des spécialistes sur place, constitution éventuelles de collection de référence de faune, matériel de traitement sur place des sédiments notamment par tamisage et flottation ...).

Pour la poursuite de la fouille de la zone d'aménagements construits, caractérisée par sa stratification discontinue et diffuse, le début d'expérience acquis en 1999 et 2000 conduit à proposer l'approche de terrain suivante (rejoignant et complétant les remarques formulées dans le rapport de fouille 1999) :

- décapage étendu (plusieurs centaines de m²) afin de saisir l'organisation spatiale des empièvements, opéré manuellement (un décapage mécanique présente à notre avis un trop grand risque de perturbation et de destruction des structures arasées, conservées sur une faible épaisseur et sous quelques cm de terre végétale, et parfois affleurantes). Notons qu'étendre ainsi la surface fouillée, dans des conditions correctes (pouvoir abattre des arbres, pas de passages d'animaux ni de véhicules) nécessite par ailleurs de sortir du système de convention tacite avec les utilisateurs du sol, impliquant un impact réduit des fouilles, pour rentrer dans des procédures claires d'indemnisation ou de location.
- repérage 3D systématique des éléments grossiers anthropiques ou anthropisés inclus dans le sédiment, en vue de la détection des structures meubles (fosses, trous de poteaux ou de piquets...) devenues « latentes » par effacement de leurs limites ; relevé effectué à l'aide d'outils modernes (tachéomètre laser, cf. les fouilles préventives paléolithiques) pour gagner en vitesse et en précision ; une exploitation de ces mesures par des techniques statistiques d'analyse spatiale (par exemple analyse factorielle appliquée à des comptages par mailles spatiales fines et par catégorie d'éléments relevés) permettrait de vérifier la présence de structures ou d'organisations latentes.
- présence dans l'équipe de fouille et de prospection d'un(e) géomorphologue ou étudiant(e) avancé(e) en géomorphologie, à même de dialoguer avec les archéologues pour éclairer les conditions de sédimentation, d'érosion et d'altération qui ont pu affecter les niveaux archéologiques par rapport au relief et à l'évolution géomorphologique du site.

Dans cette perspective de poursuite du chantier de Dembéné, notons concernant la logistique que l'expérience de deux années confirme le caractère à la fois techniquement complexe (voir résultats de terrain) et physiquement éprouvant de la fouille. La fatigue générée par le travail de terrain à temps complet entraîne une perte de productivité. Un temps partagé fouille de terrain / étude et traitement de matériel constituerait une solution beaucoup plus rentable ; pour laquelle il serait nécessaire de disposer sur place de moyens et de locaux de traitement post-fouille (sur le site même, ou au lieu d'hébergement à proximité).

Notons enfin, concernant toujours la logistique générale d'une telle recherche de terrain, qu'elle suppose un travail (détachement, mise à disposition ou mission) plus important qu'actuellement de la part de la personne responsable du chantier⁸

programmation

La poursuite de la fouille sur le site constitue donc une priorité scientifique de fond. Cela dit, concernant l'intégration de cette poursuite des recherches de terrain dans l'actuel cycle triennal de formation, plusieurs remarques peuvent être faites :

- Une fois acquises les informations réunies ces deux dernières années, nous nous trouvons maintenant face à un seuil ; poursuivre une tactique de petits sondages et de fouille limitée, sans moyens et compétences de sciences appliquées n'apporterait vraisemblablement que peu d'informations supplémentaires à l'échelle où se posent maintenant les questions sur le site (organisation spatiale, paléo-environnement...).
- Or, la poursuite des recherches de terrain dans les conditions exposées ci-dessus, implique, par rapport au fonctionnement actuel des missions, de passer à un tout autre niveau en termes de moyens, de personnel, de logistique, très au delà de l'économie générale de l'actuel programme triennal de formation, ainsi que des capacités actuelles d'organisation technique et logistique de la MaPat.
- D'autre part, la fonction pédagogique de ce chantier-école butte, elle aussi, sur un seuil. La fouille de Dembéni est intéressante par les problèmes de technique et de méthode qu'elle pose ; mais précisément à cause de cette complexité, il serait à notre avis prioritaire pour les agents du patrimoine en formation d'acquérir des bases techniques plus solides, voire de compléter leur expérience de fouille sur d'autres types de terrains à stratification et structures plus lisibles, avant de se confronter avec fruit et à un vrai niveau de recherche et de responsabilités à ce site difficile.

C'est donc nous semble-t-il au delà du programme triennal en cours, c'est-à-dire à l'horizon 2002, qu'il faut envisager une reprise et un développement des fouilles, avec les moyens intellectuels et matériels adéquats (ce qui ne signifie pas l'abandon de toute activité de terrain à Dembéni pour la dernière année du programme 1999-2001 : voir plus bas).

On peut par ailleurs envisager pour accompagner un tel projet de réunir un conseil scientifique, rassemblant des compétences tant sur le plan des cultures matérielles et de l'histoire de l'océan Indien occidental, que sur le plan méthodologique concernant les techniques et sciences appliquées à mettre en oeuvre sur ce type de site.

protection et gestion préventive : évaluation du site de Dembéni

Les missions 1999 et 2000 ont confirmé l'importance du site ; mais ces sondages et reconnaissance limités, pas plus que les interventions précédentes ponctuelles, ne peuvent fournir une image suffisamment précise des densités archéologique et de l'organisation spatiale de l'ensemble du site. Un travail d'évaluation étendue et systématique est donc utile sur le plan de la recherche ; il est surtout nécessaire et préalable à la mise en place d'un dispositif réglementaire et contractuel de protection, et constitue par conséquent une priorité.

Il peut être engagé suivant trois axes : la réalisation d'un fond de plan topographique précis – qui n'a pu être engagé en 1999 –, le dépouillement de toute la documentation disponible, publiée ou non, sur le site, et la mise en place d'un programme de prospection de terrain.

⁸ précision : l'actuel responsable du chantier-école, auteur de ces lignes, ne plaide pas pour lui car il ne souhaite pas conserver cette responsabilité dans le cadre de ce développement des recherches ; pour des raisons de compétence (son domaine de moindre incompétence est celui des sites très stratifié de type urbain, ce que le site de Dembéni n'est pas), et de disponibilité (les actuels temps de mission et le temps de travail en métropole –ce dernier non officiellement comptabilisé- représentent le maximum compatible avec son emploi principal), sachant par ailleurs que le discours méthodologique en archéologie n'est pas univoque et qu'il n'est donc pas mauvais pour la formation des agents du patrimoine de varier les formateurs.

un plan topographique du site

Un fond de plan topographique couvrant l'assiette du site est l'outil indispensable de l'étude de l'organisation spatiale du site, pour le report et l'analyse des données de fouille et de prospection. Ce plan devrait être disponible sous forme de fichier informatique vectoriel (afin de permettre son utilisation comme support de données archéologiques à l'aide de moyens infographiques) ; sa réalisation comporterait :

- le repérage des éléments d'occupation actuels du site (bâtiments, chemins et pistes),
- le relevé du relief actuel en courbes de niveau plus précises (tous 0,5 m) que celles portées sur la carte IGN (tous les 10 m) ; en effet ces dernières sont trop espacées et trop peu précises dans leur tracé pour faire apparaître les modifications artificielles de relief (tel que le tertre dépotoir sondé durant la mission) ;
- l'implantation de repères fixes topographiques et altimétriques sur le terrain et sur plan, permettant ensuite aux archéologues de situer eux-mêmes les fouilles et prospections de façon simple, et avec la précision nécessaire à la vision de l'organisation interne du site.

reprise de la documentation archéologique

Le récolement des données connues sur le site, publiées ou non (à peine esquissé dans le rapport 1999) constitue un travail indispensable à une bonne évaluation. Il serait à mener avec les chercheurs ayant opéré sur le site (INALCO, SHAM) et inclurait le listage et le report des observations de terrain sur le fond de plan topographique, ainsi que l'achèvement du traitement et de l'inventaire des mobiliers recueillis.

prospection

Sur la base du fond de plan topographique, la prospection du site peut comprendre :

- Une étape de prospection « légère », sans investissement important ni logistique lourde (à vue, éventuellement à la tarière à main), mais menée de façon régulière et suivant des protocoles définis de localisation, recueil et comptage de matériel. Elle permettrait de localiser les zones de stratification dense et de concentration et de préciser les limites spatiales l'occupation ; elle serait effectuée en concertation avec les propriétaires et utilisateurs du terrain, de façon à pouvoir suivre les travaux agricoles et en exploiter les occasions d'observations (plantations de bananiers, labours, désouchages, etc.), dont la mission 2000 a montré qu'elles pouvaient être très profitables.
- en fonction des indications recueillies, une étape de prospection plus lourde et plus ciblée sur des zones définies (détection géophysique de fours et d'activité métallurgique par exemple), accompagnée de sondages de contrôle.

Ce programme de prospection est à accompagner d'une étude géomorphologique du site, en particulier de l'évolution du relief, des phénomènes de colluvions et de solifluxion qui peuvent témoigner de défrichements et aménagements anciens, et d'une façon générale des phénomènes de remaniement et d'altération (naturels et artificiels) du substrat.

Il devrait prendre en compte l'espace limitrophe du site, au delà de son extension actuellement reconnue, en particulier en ce qui concerne la plaine de Dembéni et la frange littorale (traces d'installation portuaire, d'occupation de plaine ?).

la formation des stagiaires

Des éléments du bilan pédagogique exposé plus haut, nous tirons la conclusion de l'utilité d'un renforcement de la dimension technique de la formation. Une première esquisse, non limitative, du contenu de ces compléments de formation pourrait comprendre une formation de base, commune, et des formations d'application, éventuellement plus spécialisées en fonction des agents et de leurs domaines professionnels spécifiques.

Deux domaines au moins seraient à traiter dans la formation technique de base :

- Technologie des matériaux et des structures archéologiques : les matériaux, les outils et les chaînes opératoires concernant les objets et les structures (la céramique, la métallurgie, le verre, la pierre, le textile, l'architecture de terre et bois, de pierre...). Cet enseignement, incluant des rappels élémentaires de chimie et de physique, devrait être extrêmement pratique, partir d'une approche technologique (le geste et la matière...) et non pas esthétique ou d'histoire de l'art, et appuyé sur des exemples concrets ; il pourrait s'inspirer du contenu de certaines UV du cursus universitaire d'archéologie.
- Géographie physique : géomorphologie ; phénomènes d'érosion et sédimentation, évolution du paysage, géologie élémentaire, manipulation de cartes topographiques et géologiques, avec des développements sur l'impact des activités humaines sur le paysage.

Il s'agit là des éléments techniques répondant aux besoins communs aux trois agents, base nécessaire d'une compréhension des objets et des structures aussi bien dans le domaine de l'archéologie proprement dit que dans d'autres aspects de gestion et d'étude du patrimoine (patrimoine bâti, étude des techniques et des objets, conservation des mobiliers en dépôt de fouille ou en musée ...)

Parmi les compléments de formation d'application, afin que les agents puissent valoriser l'outil que constitue la Maison du patrimoine, nous pensons utile de prévoir un stage spécifiquement consacré au fonctionnement d'un dépôt de fouille opérationnel, dans ses aspects pratiques (centre de recherches du Mont Beuvray par exemple) ; en déclinant éventuellement des formations spécifiques pour chaque agent en fonction de son domaine de travail (par exemple conditionnement, conservation et restauration des mobiliers, ou gestion des archives de fouille).

Enfin, il serait utile de prévoir des compléments en informatique. La maîtrise de cet incontournable outil de travail est comme on l'a dit diverse suivant les agents, mais aucun ne se situe encore à un niveau pleinement opérationnel relativement aux outils qu'ils ont à utiliser (bases de données relationnelles, logiciels graphiques et SIG). Dans ce domaine le travail d'entraînement personnel est indispensable, mais de courts stages pratiques de formation représenteraient pour les agents du patrimoine un gain de temps par rapport à un auto-apprentissage intégral ; ces stages sont à notre avis indispensables concernant au moins les logiciels les plus pointus (SIG et dessin en particulier)

propositions pour la mission 2001 (chantier-école de Dembéní)

Compte tenu de l'ensemble des remarques ci-dessus, nous proposons pour la mission 2001 des pistes à soumettre aux évaluateurs (à qui il revient d'arrêter le programme 2001). Ces propositions, qui concernent le contenu la mission proprement dite, et non les séquences de formation spécifiques évoquées ci-dessus, incluraient :

- une phase de terrain constituée d'une première tranche de relevé topographique du site associé à une prospection à vue
- une phase d'étude comprenant outre la mise au net des résultats de la phase terrain, l'avancement de la préparation d'une première publication sur les nouvelles recherches à Dembéní ; publication déclinable en plusieurs formes de retour vers le public (article scientifique, plaquette, guide archéologique, exposition...).

phase terrain : une première vision d'ensemble du site

La phase de terrain s'inscrit d'abord dans l'objectif prioritaire de gestion préventive du site , mais aussi dans l'objectif d'une première publication.

Une première tranche de relevé topographique aboutirait à un fond de plan indiquant les principaux éléments de relief et d'aménagements récents et situant les points d'observations archéologiques déjà effectuées, lors de la reconnaissance de 1999 (et actuellement localisés de façon extrêmement approximative). Ce travail serait préalable à l'étape suivante de relevé (nivellement fin et courbes de niveau détaillées) à envisager l'année d'après ; cette progression

par étape de la couverture topographique détaillée du site nous paraît sur les plans pratique et pédagogique la plus judicieuse et la plus réaliste.

Ce plan doit être d'une précision topographique, mais est d'abord un document de travail archéologique ; il nous paraît opportun qu'il soit réalisé par un archéologue-topographe (qualification correspondant à celle de l'un des formateurs, Mehdi Belarbi) assisté directement par les agents du patrimoine ; la réalisation de ce travail au sein de la même équipe d'agents et de formateurs en renforcerait la dimension pédagogique.

Deux personnes seulement étant simultanément nécessaires au relevé (l'opérateur et le portemire), cette équipe pourrait, parallèlement et en liaison avec le relevé, effectuer une prospection large à vue, le tout concourant à une première vision d'ensemble globale, mais précise, du site. Cette opération, qui resterait donc dans les limites des moyens humains actuels, suppose de disposer durant le temps de mission du matériel nécessaire (tachéomètre laser et informatique dédiée). La moitié du temps de mission (2 semaines) pourrait lui être consacrée.

phase étude : vers une première publication

Le premier volet de la phase étude, de mise au net et d'exploitation des données de relevé et de prospection, ne s'étendra vraisemblablement pas sur la moitié restante du temps de mission. Il nous paraît opportun de prévoir un travail complémentaire de préparation de publication.

En effet, les résultats des campagnes 1999 et 2001 complétés par l'approche spatiale proposée pour 2001 constituent des données nouvelles sur le site, matière possible, non pas évidemment d'une publication monographique du site (qui serait actuellement prématurée), mais au moins d'un article substantiel, reflet du plus récent état des connaissances sur Dombéni.

Ce projet de publication et de communication correspondrait au terme du premier programme triennal de formation et de recherche, temps logique d'un rendu vers la communauté scientifique, la collectivité territoriale et le public.

Il interviendrait au moment d'un seuil atteint dans le développement recherche, évoqué plus haut, seuil devant lequel il est utile de marquer une étape de synthèse et de réflexion avant l'engagement de nouveaux moyens.

Il comprend un fort aspect pédagogique : associer étroitement les agents en formation à cette dernière étape du processus archéologique leur permettra au cours de ce premier cycle de trois ans, même s'ils ne sont pas encore pleinement autonomes, d'avoir parcouru toutes les phases de ce processus ; ils pourraient en particulier mettre concrètement en relation ce travail de conception avec leur propre premier travail de réalisation de rapports (2000) dans une perspective de reprise critique, les préparant ainsi au relais qu'ils auront ensuite à prendre quant à la production autonome de résultats archéologiques et à la place qu'ils auront à tenir au sein de la communauté scientifique⁹

Dans le double but d'une communication plus large favorisant une meilleure sensibilisation au patrimoine archéologique mahorais, et d'un entraînement des stagiaires aux différents aspects de la communications scientifique et patrimoniale, il s'agirait de préparer la réalisation de « produits » de plusieurs types ; d'abord, la production scientifique propre au site de Dombéni :

- Un document final de synthèse , sur le modèle d'un DFS de fin de programme triennal et réalisé conformément aux normes édictées par la circulaire du 26 mars 1993, synthétisant les acquis des trois campagnes et contenant la documentation archéologique de base ;
- Sa « déclinaison » sous forme d'un projet achevé d'article scientifique¹⁰

⁹ Et notamment en vue du colloque international en projet sur la culture Dombéni ; en effet, il est à notre avis raisonnable d'envisager ce dernier pas avant le terme d'un deuxième programme de trois ans (2004), afin que les agents du patrimoine aient acquis l'expérience suffisante pour figurer honorablement dans la compétition sans merci qu'est un colloque de haut niveau.

¹⁰ La publication de cet article constituerait aussi une prise de date et une manifestation de l'existence de l'archéologie mahoraise, vis à vis de la communauté scientifique régionale et dans la perspective de l'organisation d'un colloque sur la culture Dombéni.

Deuxième type de produits à préparer, la communication vers le grand public , à prévoir en liaison avec le chantier de Bagamoyo. Parmi différentes options ou pistes possibles, mentionnons :

- Une plaquette d'information sur le site (à l'image par exemple des plaquettes éditées par le SRA Picardie)
- Les éléments de présentation du site et de la culture Dembéni à intégrer dans le projet de guide archéologique de Mayotte
- La préparation d'une exposition, qui pourrait avoir lieu à la maison du patrimoine, et constituer une sorte de préfiguration et d'expérimentation des salles du patrimoine du futur musée.

La phase étude de la mission 2001 sur place devrait aboutir, concernant prioritairement la production scientifique (matériau préalable et nécessaire de la communication vers le public), sinon à des produits achevés, au moins à des maquettes poussées avec plans détaillés, éléments rédigés, calendrier d'achèvement et répartition précise du travail.

Dans cette perspective, la mise en route de travaux d'étude dépassant le cadre strict de la mission à Mayotte est nécessaire, et devrait être pris en compte dans les moyens et les délais de la campagne 2001 :

- synthèse des données disponibles (bibliographiques ou non publiées) sur les recherches précédentes sur le site ; notons que l'achèvement du traitement des mobiliers issus des travaux de la SHAM sur Dembéni, à mener avec les chercheurs bénévoles de la SHAM, entre dans le cadre de cette reprise des données, et peut –si les contraintes d'emploi du temps des personnes concernées le permettent – constituer un axe de la mission 2001 ;
- études d'identification (provenance et chronologie) des mobiliers d'importation (céramique, verrerie)
- résultats des tests d'études paléo-environnementales sur les prélèvements recueillis, ainsi des études de datation ¹⁴C menées en relation avec le site de Bagamoyo.

Concernant ces deux derniers points, il serait utile que la mise en œuvre de ces études impliquant des spécialistes et des laboratoires extérieurs fasse l'objet d'une réunion de coordination, dans la perspective de constitution d'un réseau de spécialistes associés aux recherches archéologiques mahoraises et à la Maison du Patrimoine, avant le lancement des missions 2001.

RÉFÉRENCES CITÉES :

Allibert, 1996 :

Allibert (Claude), -Mayotte, mille ans d'Histoire (800-1800), approche archéologique-, dans Gohin (Olivier), Maurice (Pierre), (sous la direction de), -Mayotte -, 2e édition des actes du colloque universitaire tenu à Mamoudzou les 23 et 24 avril 1991, université de La Réunion, L.G.D.G., 1996, p. 111-153

Liszkowski, 1997 :

Liszkowski (Henri Daniel), -répertoire des sites archéologiques de Mayotte-, SHAM, 63 p.

Liszkowski, 2000 :

Liszkowski (Henri Daniel), -Mayotte et les Comores - escales sur la route des Indes aux XVe et XVIIIe siècles-, collection Mémoires, éditions du Baobab, Mamoudzou, Mayotte, 2000, 415 p.

ANNEXE : RAPPORTS 2000 : PLANS ET CALENDRIER

Le document rendant compte des travaux menés durant la mission Dembéni 2000 comportera trois rapports de fouille, correspondant aux trois autorisations de fouille attribuée chacune à un des agents de la Maïosn du Patrimoine; le plan de chacun de ces rapports figure ci-après .

Ces rapports seront accompagnés d'une partie annexe de présentation typologique de la poterie céramique, réalisée par B. Desachy et M. Belarbi, en fonction des évolutions apportées en 2000 au classement technique et morphologique mis en place en 2001; ainsi de parties introductive et conclusive rédigées en commun par les trois titulaires d'autorisation de fouille.

Le calendrier suggéré est le suivant :

- fin 2000 : remise et envoi des rapports par les titulaires d'autorisation de fouille ; transmission en l'état des rapports, avec avis des formateurs, auprès des évaluateurs et responsables du programme de formation (SDA et ENP)
- début 2001 : après reprise et correction éventuelle des rapports, passage devant la commission du patrimoine

Cette mise à l'épreuve des stagiaires que constitue la rédaction des rapports a comme on l'a dit plus haut pour principale utilité une évaluation réelle de leur niveau d'autonomie professionnelle, afin d'ajuster la suite de la formation ; dans la mesure où ce niveau d'autonomie professionnelle n'est pas encore acquis, il ne faut pas s'attendre dès 2000 à des rapports de qualité professionnelle ; aussi ce système en deux temps, d'évaluation pédagogique des rapports -considérés comme un contrôle d'acquisition des capacités- avant leur soumission « officielle », avec un temps intermédiaire prévu pour des corrections qui seront probablement nécessaires, nous paraît le plus adapté.